

## **COMPTE RENDU**

### **RÉUNION DE DÉBUT DE SAISON**

*Aux Ponts de Cé, le 7 septembre 2017*



## LISTE DES PRÉSENTS ET EXCUSÉS

### COMITÉ DIRECTEUR DE LA LIGUE

#### Présents :

BESNIER André	Vice-Président - Commission Sportive Régionale
LANDREAU Danielle	Secrétaire Générale
BEZIER Pascal	Commission Haut Niveau et Jeunes - Président SL
JUDIC Jean-Yves	membre - Président SOM
LERAY Emmanuel	membre

#### Excusés :

GUILLOUX André	Président
DAVID Jacques	Trésorier
MESSIOUX Marie-Christine	membre - Gestionnaire de la zone 3

#### Absents :

OLIVIER Vincent	membre - Président HCB
OLIVIER-DE HOOG Margriet	membre
PERFETTINI Louise	membre suppléante
ROUDIL Charlotte	membre

### LIGUE BRETAGNE

#### Présent :

BINET Bernard	Président Ligue- Président USSGH
---------------	----------------------------------

### COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

#### Présents :

LANDREAU Danielle	Secrétaire CD 49
OGER Jean-Paul	Président CD 53
DENEUX Jean-François	Trésorier CD 49
REVERSAT Jean-Pierre	Trésorier / Correspondant CD72

#### Excusés :

DAVID Jacques	Trésorier CD 44
MINON Yoann	Président CD 49
TIMMEL André	Président CD 72

### CLUBS

#### Présents :

BAUDOIN Jean-Marc	Président ESSHA
BERGERE Antoine	Vice-Président EHC
BEZIER Pascal	Président SL
BIORET Lionel	Co-Président SHC
DECUQ Alexandre	Président CHC
DOLOU Sébastien	Co-Président HCN
JUDIC Jean-Yves	Président SOM
LAPOUYADE Olivier	Président SSHC
MANCEAU Emmanuel	Président BOHC
MATUSZEWSKI Bernard	Président SCO

BARBE Pauline	SOM
COURJEAU Micheline	ESSHA
DENEUX Aleksandre	Entraîneur ESSHA
DENEUX Jean-François	ESSHA
LEPAGE Jean	Trésorier EHC
LERAY Emmanuel	Adjoint au Responsable Sportif SCO
MAUGEAIS Patrick	Secrétaire SL

Excusés :

BICHAT-GOBARD Sandra	Co-Présidente SHC
BRETIGNIERE Amédée	Co-Président HCN
COMHAIRE Nadège	Présidente HCQ
DELWEL Maurice	Président SAHC
DE PONFARCY Cyrille	Président EHC
MOUCHE Jean-Noël	Trésorier ESSHA
OLIVIER Simon	Président CRJA LPLH
POLICE Bruno	Président USL (représenté par le CD72)

DELAUNAY Nicolas	Correspondant SOM
------------------	-------------------

Absents :

DAZORD Arnaud	Président CPBR
GUEGAN Daniel	Président JASM

**INVITÉS DU PRESIDENT :**

Présents :

GUILLOU Anne	Secrétaire à la LPLH
--------------	----------------------

# ORDRE DU JOUR

## Commission Sportive

### Remarques de la ligue

**ETR :** Enorme problème pour obtenir les réponses des engagements des joueurs et plus particulièrement des féminines.....

- Quel moyen utiliser pour améliorer ce problème ?
- Communications : Quel réseau mobile ou internet utiliser ?

### GAZON

- Nouveaux Règlements des compétitions :
  - ✓ Gérées par la Zone 3 et ligue : Qualification des joueurs en début de saison.
- Nouvelles règles de jeu : RAS

### *Zone 3 et Ligue :*

- Feuilles de match électronique
  - Utilisation **obligatoire** pour les catégories +19 N2 et Promotion de Nationale ainsi que pour les championnats -19, -16, -14 et -12.
    - Saisie des joueurs participant à une rencontre au plus tard 3h avant l'heure de la rencontre.
    - En cas de dysfonctionnement FME, utiliser obligatoirement Feuille de Match Papier et l'envoyer au tarif normal à la Ligue et saisir résultats sur serveur FFH.
  - Saisie des arbitres :
    - Championnats N2 et Promo N3 : par le club désigné
    - Championnats jeunes, Challenge Atlantique : Le club recevant doit désigner un DT pour pouvoir accéder aux désignations des arbitres avant les rencontres.
  - Pour accéder à une FME avant et après la rencontre, les arbitres ou DT désignés doivent impérativement avoir confirmé leur désignation et être en possession de leur mot de passe.
  - **Signatures des FME :** Vérifier les compositions des équipes et N° des joueurs avant de procéder aux signatures (obligatoirement Chef ou capitaine d'équipes et arbitres).

- Pour rappel, les Chef ou capitaine d'équipes **doivent être disponible dès la fin de la rencontre** auprès des arbitres pour valider les FME.

### **Zone 3**

- Championnats Phases de Zone 3 :
  - Nationale 2 Hommes
  - -19, -16 et -14 filles et garçons
  - Challenge vétérans
- Trophée National des Clubs -12 (Phase de zone)

### **Ligue**

- Calendriers championnats LPLH :
  - +19 ans
  - Jeunes (-16 garçons, -14 Filles et garçons)
  - -12 Champion d'automne le 04/11/2017
  - -12 Championnat Ligue 26/05/2018
- Challenge jeunes 02 ou 03/06/2018, lieu : CD 72
- Challenge féminines : 01/10/2017 ; 18/03/2018 ; 15/04/2018
- Arbitrage :
  - Conventions formation arbitres
  - Point désignations
- Tirage rencontres Challenge de l'Atlantique :
  - Quart de finales le 05/11/2017
  - Finales et ½ finales le 24/06/2018 - lieux à définir
- Affichage championnats départementaux sur serveur FFH :
  - Bien communiquer les classements des championnats des CD à la ligue.

### **SALLE**

- Nouvelles règles de jeu ?????

### **Ligue**

- Engagement des équipes au plus tard le : 02/10/2017
- Réservation des salles au plus tard le : 09/10/2017

➤ Préviation championnat -12 Ligue 20/01/2018

➤ Challenge BZH les 25 et 26/11/2017

### ***Zone 3***

➤ Phases de Zone et Nationales :

- Engagements des équipes au plus tard le :

- Dates et lieux ????

### **GAZON ET SALLE**

➤ Barème des sanctions et amendes championnats de la Ligue LPLH

Ouverture de la réunion de début de saison par André Besnier.

## 1. André BESNIER - ETR

André Besnier transmet une remarque émanant de la Ligue qui se retrouve avec un énorme problème pour obtenir des réponses concernant les engagements des joueurs et particulièrement des féminines pour les stages organisés. C'est compliqué depuis plusieurs années mais cela a empiré cette année.

Cela pose un problème pour l'engagement des équipes de Ligue pour les championnats de France des Régions. Souvent il est difficile de savoir si la Ligue pourra ou non engager une équipe. Cette année ça devient catastrophique en termes de retour des engagements des licenciés.

On pose clairement la question : quel moyen utiliser pour régler ce problème là et 2<sup>e</sup> possibilité en terme de communication quel réseau mobile ou internet utiliser pour essayer d'améliorer cette situation.

C'est un retour qu'on fait au niveau des clubs mais le problème vient entre les relations entre les clubs et Anne Guillou, secrétaire de la Ligue, qui ne connaît pas les parents... Aussi, au niveau des clubs, ce serait un peu plus facile d'avoir une solution de contournement par rapport à certaines personnes ou faire remonter des informations à la Ligue pour pouvoir contacter celles qui ne répondent pas.

Quelles sont les solutions proposées par les clubs ?

Pascal Bézier signale que les jeunes semblent être au courant entre eux des stages mais ce sont les parents qui ne répondent pas.

André précise que du côté de la Ligue, à l'heure actuelle, uniquement contact par mail. Au niveau du Bureau de la Ligue, on se pose la question de changer de moyen de communication (Facebook mais difficile à gérer, sms...).

Micheline Courjeau précise que le seul moyen de communication qui fonctionne est le face à face, donc une demande qui émane du responsable d'équipe.

Pascal propose d'établir une liste des joueurs qui ne répondent pas afin qu'ils soient relancés sur le terrain.

André Besnier rappelle que si ce problème est soulevé, c'est qu'il s'amplifie, surtout du côté des féminines. Il précise que le Bureau s'interroge à savoir si les féminines se disent qu'étant en petit nombre, elles seront prises de toute façon. Mais au risque un jour de ne pas engager d'équipe féminine aux championnats de France. On a besoin de l'appui des clubs pour essayer d'obtenir des réponses.

Proposition : Envoyer individuellement un e-mail aux parents afin qu'ils répondent... ? Que la ligue envoie directement aux parents avec copie aux clubs (comme cela se fait à ce jour). Ensuite aux clubs de solliciter les parents qui ne répondent pas et de bien leur préciser qu'il faut absolument répondre aux mails de la Ligue.

Sinon proposition envoi par mail la 1<sup>ère</sup> convocation puis relance par mail et ensuite par courrier adressé aux parents.

Ce que la Ligue peut conseiller aux clubs c'est d'essayer de communiquer avec les parents sur la hiérarchie du hockey (Ligue / CD / clubs) et savoir comment ils peuvent être sollicités pour certaines compétitions.

## 2. André BESNIER - Commission Sportive Régionale

### GAZON

➤ Nouveaux règlements des compétitions :

Pour l'instant, pas de choses importantes de modifiées. La seule chose qui va l'être concerne la Zone 3 et la Ligue en ce qui concerne la qualification des joueurs en début de saison. Depuis plusieurs années des situations où un club à des joueurs évoluant dans un niveau au-dessous mais cela doit cesser. Il y a deux catégories de compétition, les joueurs jouant dans l'une ne doivent pas également participer dans le niveau au-dessous (ce qui se voit beaucoup en Promotion Nationale 3).

Aussi, cette saison, dès la première rencontre, la liste des joueurs sur la FME ne pourront être que deux autorisés à jouer au niveau au-dessous, donc à partir de la 2<sup>e</sup> rencontre.

Ce ne sont pas les arbitres qui jugent les joueurs qualifiés, ce n'est pas leur rôle. Par contre les clubs peuvent voir au niveau du PV quels joueurs ont participé à un match dans une catégorie inférieure, PV établi par rapport à la feuille de match.

Ceci est vrai pour la N3. Par contre, si un joueur joue en N2 alors qu'il n'est pas qualifié, le match est perdu.

Tout club jouant en Promo N3 qui souhaite accéder en Nationale 2 ou aux phases finales Nationale 3 doit avoir respecté les règlements.

➤ Règles de jeu :

Aucun changement à ce jour.

### *Zone 3 et Ligue :*

➤ Feuilles de match électronique :

- Utilisation **obligatoire** pour les catégories +19 N2 et Promotion de Nationale ainsi que pour les championnats -19, -16, -14 et -12.
  - Saisie des joueurs participant à une rencontre au plus tard 3h avant l'heure de la rencontre. Il y a encore beaucoup de clubs ou de responsables d'équipe qui renseignent au tout dernier moment. Cela pénalise les arbitres car ils s'aperçoivent en ouvrant que la FM n'est pas à jour.
  - En cas de dysfonctionnement de la FME, utiliser obligatoirement Feuille de Match Papier et l'envoyer au tarif normal à la Ligue et saisir résultats sur serveur FFH. Pour rappel, il est obligatoire d'avoir le matériel informatique sur place avec une connexion à internet, sinon il y a une sanction. en cas de dysfonctionnement, il faut tout de suite prévenir la Ligue puis faire la FM papier. Il faut absolument respecter les règles de fonctionnement.

- Saisie des arbitres :
  - Championnats N2 et Promo N3 : saisie par le club désigné des arbitres qui vont officier. Bien communiquer avec les arbitres pour qu'ils confirment bien leur désignation. Ils reçoivent leur code de validation dès qu'ils sont désignés par le club. Trop souvent les arbitres ne tiennent pas compte du mail, malheureusement.
  - Championnats jeunes, Challenge de l'Atlantique : le club recevant doit impérativement désigner un délégué technique pour pouvoir accéder aux désignations des arbitres avant les rencontres et compléter les FME si besoin.
- Pour accéder à une FME avant et après la rencontre, les arbitres ou DT désignés doivent impérativement avoir confirmé leur désignation et être en possession de leur mot de passe.

**Signatures des FME** : Vérifier les compositions des équipes et les numéros des joueurs avant de procéder aux signatures (obligatoirement Chef ou capitaine d'équipes et arbitres). Il est arrivé que sur des FME validées, signées, des joueurs inscrits n'étaient même pas présents, ce qui indique que la FME n'a pas été contrôlée. Il en est de même des numéros de maillots... Il ne faut pas inscrire que les cartons et les buts. Il faut impérativement mettre la FME à jour. Si le contrôle de la FM est réalisé par les clubs avant la rencontre (mise à jour des joueurs...), cela gagne du temps pour la suite, il n'y a plus qu'à vérifier et signer.

- Pour rappel, les Chef ou capitaine d'équipes **doivent être disponibles dès la fin de la rencontre** auprès des arbitres pour valider les FME. Trop souvent, les capitaines vont au vestiaire directement après la rencontre et le chef d'équipe accompagne et pendant ce temps-là les arbitres attendent, parfois très longtemps, et parfois finissent par partir sans que la feuille ait été signée. Bien le communiquer aux capitaines et chefs d'équipes.

Micheline Courjeau précise qu'elle a traduit en français les règles de jeu internationales et que cela sera bientôt disponible sur le site de la FFH, cette dernière ayant validé le document.

### **Zone 3**

- Championnats Phases de Zone 3 :
  - Nationale 2 Hommes
  - -19, -16 et -14 filles et garçons
  - Challenge vétérans
- Trophée National des Clubs -12 (Phase de zone)

André Besnier signale que Tours ne sera pas présent car sa demande formulée après la réunion de fin de saison a été refusée par la FFH au motif que la demande était trop tardive et qu'une nouvelle répartition des zones allait se poursuivre. Pourtant, le club de Tours avait déjà fait une demande à la FFH en janvier dernier, laquelle était restée sans réponse. Donc un projet avait été proposé avec Tours inclus dans la zone et il y avait eu un accord de principe mais qui n'a pas été officialisée. La nouvelle CSN a refusé le départ. La Ligue a donc eu la surprise, comme Tours, de ce refus. Le club va peut-être réitérer sa demande, nous ne savons pas.

## Ligue

### ➤ Calendriers championnats LPLH :

Pour la Promotion Nationale 3, il ne manque plus que la désignation des arbitres mis à part les 2 premières journées.

- +19 ans
  - Jeunes (-16 garçons - calendrier établi et diffusé / -14 filles : pas d'équipes engagées / -14 garçons avec U16 filles - projet en cours qui va être transmis rapidement. Rappel : des équipes ont été engagées donc en cas de manque de joueuses, il n'est pas possible de faire jouer des U12 filles ou des -19 comme cela s'est déjà produit l'an passé).
  - -12 Champion d'automne le 04/11/2017 - au niveau des CD, il faut bien se rappeler qu'il est possible de regrouper les équipes entre elles au niveau de la Ligue ;
  - -12 Championnat Ligue 26/05/2018 - ce championnat est officiel et obligatoire pour les clubs qui veulent prétendre au TNC.
- Challenge Jeunes 02 ou 3/06/2018, lieu : à transmettre par le CD 72, organisateur.
- Challenge féminines : il a été proposé en réunion de fin de saison dernière : féminines - 14 à -19. Il s'agit de tournois. Pour les clubs ne pouvant pas proposer d'équipe complète, un regroupement est possible sur ce Challenge. Ce challenge est bien pour les féminines -19 car elles ne peuvent jouer qu'ici ou compléter une équipe en Promotion Nationale 3 en dehors du règlement. Elles peuvent ainsi jouer entre elles. Dates : 01/10/2017, 18/03/2018 et 15/04/2018 en gazon. La saison dernière, le seul Challenge qui a été fait était à Rennes. Cela peut être élargi en dehors de la Ligue et les matchs être joués à moins que 11.

Accord des clubs mais avec les catégories -16, -19 et +19. André va vérifier les dispositions des terrains.

- Arbitrage : Simon Olivier devait être présent aujourd'hui pour présenter ce point mais il est absent.
- Conventions formation arbitres : le CD 44 a fait une demande à ce sujet mais il est dommage que ce soit le seul CD qui n'avait pas donné suite. Un enjeu est la formation des arbitres.
  - Point désignations.
  - Maillots : ils devraient être fournis par la CNJA et arriver d'ici fin septembre. Il a été prévu d'équiper les clubs de 2 maillots. Il faut éviter d'avoir des arbitres, y compris en Nationale 2, qui ont des tenues qui n'ont rien à voir avec celles d'arbitres. Pour rappel, ceux-ci doivent porter des pantalons noirs et non des shorts. Il s'agit de l'image du hockey. Le Bureau est parti pour les maillots roses en priorité afin d'éviter les couleurs souvent utilisées par les équipes (noir, jaune, rouge).

### ➤ Tirage rencontres Challenge de l'Atlantique :

Équipes engagées : BOHC - CHC - ESSHA - HCN - SCO 1 - SCO 2 - SL 1 - SL 2

- Tirage du 1<sup>er</sup> tour (1/4 de finales) du 05/11/2017 (le premier club tiré au sort reçoit) :
  - rencontre A : SL 1 / ESSHA
  - rencontre B : CHC / SL 2
  - rencontre C : HCN / BOHC
  - rencontre D : SCO 1 / SCO 2
- Suite à la consultation des clubs, comme la saison dernière, seules les équipes gagnantes se rencontreront pour les 1/2 finales et finale 24/06/2018 :
  - 1/2 finales A : équipes gagnantes des rencontres A et B
  - 1/2 finales B : équipes gagnantes des rencontres C et D
- Affichage championnats départementaux sur serveur FFH
  - Bien communiquer les classements des championnats des CD à la ligue.
 

Il est dommage que certains CD ne fassent pas figurer sur le site de la FFH les championnats organisés par eux, qu'ils soient officiels ou non. Si les championnats, plateaux... ne sont pas créés, il n'y a pas de résultats, pas de classements.

## SALLE

- Nouvelles règles de jeu :
  - Règlement en attente d'officialisation : Si une équipe descend en dessous de 4 joueurs, le match est arrêté et perdu pour l'équipe en sous-effectif (10-0 sauf si le score était supérieur avant l'arrêt) mais il n'y a pas de point en moins.
  - Autre point qui va probablement être supprimé car très complexe à gérer (en attente d'officialisation) : la gestion des gardiens en terme de qualifications. Pour rappel, il s'agit pour un gardien de pouvoir jouer en qualité de joueur dans une autre équipe, dans une autre catégorie.

## *Ligue*

- Engagement des équipes au plus tard le : 02/10/2017
- Réservation des salles au plus tard le : 09/10/2017
- Prévision championnat -12 Ligue : 20/01/2018 - lieu à déterminer  
Pour rappel, le lieu est choisi uniquement en fonction des disponibilités des salles mais il est de plus en plus difficile de faire tourner, certains clubs ayant des salles peu disponibles.
- Challenge Bretagne les 25 et 26/11/2017

## *Zone 3*

- Phases de Zone et Nationales :
  - Engagements des équipes au plus tard le : date transmise ultérieurement par MC Messioux
  - Dates et lieux : informations transmises ultérieurement par MC Messioux

## GAZON ET SALLE

- Barème des sanctions et amendes championnats de la Ligue LPLH

### 3. Divers

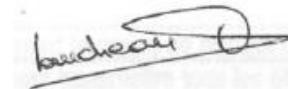
Aucune question étant posée, André Besnier lève la séance à 21 h 30.

André BESNIER



Le Vice-Président

Danielle LANDREAU



La Secrétaire Générale